

# REPAS ENFANT À 3 EUROS

**N**ouvelle rentrée des classes, nouveau prestataire pour la restauration scolaire.

Le choix s'est fait en liaison avec le CFA des métiers du cheval. La société API Aquitaine qui a son siège à Mérignac, a été retenue pour succéder à la société Ansamble.

Son représentant, M. Ruillier a rencontré la municipalité pour lui présenter la philosophie de sa société : développement durable, fraîcheur des produits locaux, le goût, l'agriculture régionale. Voilà pour la carte de visite.

M. Ruillier a rencontré les directrices des deux écoles pour voir avec elles si des parents d'enfants scolarisés, producteurs ou éleveurs, aimeraient devenir partenaires.

Un nouveau cuisinier opère derrière les fourneaux du CFA. Avec l'aide du personnel communal, les repas sont répartis dans les deux écoles.

## Commission restauration

Une "commission restauration" se réunit cinq fois par an. Elle est composée du chef de secteur, du cuisinier, de parents d'élèves volontaires, de deux cantinières et d'un élu. Elle prendra en compte les remarques des enfants et les constatations de chacun et prendra connaissance des menus. Des changements seront possibles.

## Le repas enfant à 3 euros

Son prix était inchangé depuis septembre 2015. Lors de cette rentrée, le repas des enfants est passé de 2,90 à 3 €, celui des adultes de 5,60 à 6 €.

On retiendra que ce prix est inférieur au prix de revient réel. La municipalité souhaite que le temps que les enfants passent à la cantine soit un moment de plaisir, de découvertes gustatives en même temps qu'un moment de réconfort. ■

## initiatives

# ACCESSIBILITÉ : FORMULAIRE SIMPLIFIÉ

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, tous les établissements recevant du public qui ne sont pas accessibles aux personnes handicapées, doivent avoir constitué un calendrier des travaux qui devront être nécessairement entrepris.

**L**es établissements recevant du public (ERP) qui ne sont pas accessibles aux personnes handicapées ont dû établir un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) et déposer un dossier à la mairie indiquant les travaux envisagés sur une période précise. Des dérogations peuvent être obtenues selon la nature du bâtiment et les contraintes techniques ou économiques. Les services de l'État qui examinent chaque

dossier, ont constaté que la procédure était compliquée pour les plus petits des ERP, compte tenu des nombreuses informations demandées. Fin juillet, l'État – et il faut s'en féliciter car cela n'arrive que très rarement – a décidé de créer un nouveau formulaire *Cerfa*, destiné aux commerces de proximité et aux professions libérales. Le contenu de ce document a été adapté, simplifié, avec une volonté pédagogique, afin qu'ils puissent faire

plus facilement leur demande d'autorisation de travaux d'accessibilité. Une fois ce dossier simplifié, la vérification par les services de la préfecture le sera également. Autre avantage : cela permettra à ceux qui n'ont pas encore fait les démarches – obligatoires depuis janvier 2015 – de se mettre en conformité et d'échapper à des sanctions pénales et administratives. ■

► **Le nouveau formulaire est disponible à la mairie.**



## sur la place 2 CONCESSIONS À L'ÉTAT D'ABANDON

**L**a dernière phase de reprise des concessions dans les cimetières de Villeréal et Parisot est arrivée à son terme.

Commencé en mars 2015 avec l'aide de la société ELABOR, un premier constat avait répertorié 46 tombes et monuments en état d'abandon au cimetière de Villeréal et une à celui de Parisot. Un travail considérable a été mené pour retrouver familles ou personnes susceptibles de donner des informations : plaques posées sur les concessions, affichage à la mairie et aux portes des cimetières, recherches par les services municipaux, avis dans notre journal et sur les ondes de Radio 4. Ainsi, plus

d'une quinzaine de concessions ont pu être remises en état. Avec l'accompagnement de la société ELABOR, un dernier constat a été effectué le 25 septembre dans les deux cimetières en présence de quelques familles.

**Au final, 27 concessions n'ont pu être remises en état à Villeréal et une à Parisot. Pour elles, le constat d'abandon est définitif depuis le 25 octobre. Elles feront l'objet d'une reprise par la commune.**

Ainsi la réhabilitation des espaces dans les cimetières de Villeréal et Parisot a pu aboutir au bout de ces trois années de relevés et de recherches longues et souvent difficiles, mais avec souvent le soutien des familles

que Rolande Piton et l'équipe municipale remercient. ■



## dossier

Les 750 ans de la fondation de la bastide révèlent des trésors

# DANS NOS TIROIRS, NOTRE MÉMOIRE



**L**a mémoire de Villeréal ne se déniche pas seulement dans les manuscrits de la BNF ou dans les archives du Département. La magnifique photo de la Fanfare de Villeréal, il y a un siècle, a été apportée à la mairie par une Villeréalaïse. D'autres trésors comme celui-ci dorment encore dans vos tiroirs, dans vos greniers. Alors, pour retrouver la mémoire, fouillez dans vos vieux papiers ! 2019 doit clôturer ces 750 ans en point d'orgue. Avec vos souvenirs... ►►► **Notre dossier pages 4 & 5**

## sur la place

# FEU VERT POUR LA MAISON DE SANTÉ

**L**a CODDEM, pour commission départementale de la démographie médicale, a réexaminé le dossier de la future maison de santé de Villeréal présenté par la communauté de communes Bastides en Haut-Agenais Périgord. Lors d'un premier examen, elle avait demandé des précisions sur les actions et les engagements des professionnels de santé. La présence de plusieurs d'entre

eux lors de cette réunion a conforté le projet. Celui-ci a reçu une réponse favorable du département et de l'Agence Régionale de Santé. Le Dr Geneviève Landas a défendu l'intérêt de la télé-expertise qui permet à un malade d'être mis en relation avec un médecin spécialisé par l'image et le son, et ce en présence de son médecin traitant. Ce qui permet l'économie d'un déplacement à Bordeaux ou à Toulouse.

Le dossier de Villeréal sera examiné en fin d'année par la région Nouvelle-Aquitaine, ouvrant la perspective de subventions. L'aval de la CODDEM est obligatoire pour les maisons de santé. Ainsi, avec le projet de Villeréal, suivi par celui de Castillonnières, le projet *Aire de santé des 4 cantons* initié en 2011 par les trois communautés de communes fondatrices, est en passe d'aboutir avec succès. ■

## N° 83 Sommaire

• Sur la place-1 Feu vert pour la Maison de Santé.

— Page 1

• État civil  
• La fibre optique  
• Actualité : La pâtisserie Blanchard passe le flambeau. Des livres que l'on aime. Nouvelles fréquences TNT. Travaux dans les carcéros. *NuArt* change d'équipe. Saison lyrique.  
• Tour de ville : Service technique. Gendarmerie. Commerces le dimanche. Paiement de la cantine. Convention « commodat ». Urgence hélicoptère. Maires du 47. Passeports et CNI. Trésors villeréalaïses. Fête foraine. Expo des 750 ans. Conseil municipal.

• Éditorial Villeréal... 750 ans !  
par Pierre-Henri Amstam

— Pages 2 & 3

• Dossier L'histoire de Villeréal s'expose (An II)

— Pages 4 & 5

• Débat

Les nouveaux collecteurs d'ordures ménagères. - Les premiers compteurs Linky dès novembre.

— Page 6

• Questions sur...

Les dix ans du Festival.

• Portrait

Jean Floissac in Memoriam.

— Page 7

• Initiatives

Accessibilité : démarches simplifiées.

• Sur la place Concessions du cimetière.

• Le prix de la cantine.

— Page 8

## L'état civil

### ◆ MARIAGE

Christine DROUIN et Joseph RENARD, le 8 septembre.

### ◆ DÉCÈS

Jeanine MOUREAU, veuve de Stephan ZLIECHOVEC, 75 ans, le 13 août à Villeneuve-sur-Lot.

Juliette CASEROTTO, veuve de Elio TONON, 86 ans, le 16 septembre à Villérial.

Jean FLOISSAC, époux de Jeanne COSTE, 91 ans, le 29 septembre à Villérial.

Michel PURREY, veuf de Jacqueline DELANNE, 85 ans, le 2 octobre à Villérial.

Jeannette TUILLIER, célibataire, 87 ans, le 3 octobre à Villérial.

Joël LADOBEE, veuf de Jane FILLoux, 67 ans, le 7 octobre à Villeneuve-sur-Lot.



## FIBRE OPTIQUE

Dès 2023, la totalité du département sera couverte par la fibre optique. Cette très bonne nouvelle est intervenue après un accord entre le syndicat Lot-et-Garonne Numérique et Orange. Il était prévu initialement qu'Orange équipe les trois agglomérations (Agen, Marmande et Villeneuve sur Lot) et que le syndicat s'occupe de l'espace rural, soit 305 communes sur les 319 du département. Cela aboutissait à un équipement complet fin 2028. L'accord conduira Orange à étendre sa zone d'implantation de la fibre, ce qui va réduire de moitié le temps prévu. Le département de Lot-et-Garonne est le premier département de France à avoir conclu un tel accord avec un opérateur. Le Ministère de l'économie doit le valider avant la fin de l'année.

## actualités

### ◆ LA PÂTISSERIE BLANCHARD PASSE LE FLAMBEAU

## Label Excellence

Viviane et Damien Blanchard ont participé durablement à la construction de l'image « qualité » de Villérial. Ils ont aussi pris une part importante à l'animation de la bastide « au long de ces trente dernières années, rappelait le président des commerçants et artisans, Jean-Yves Leveau, comme les Pic-Nic Gourmands des lundis soir d'été 97 et 98, les treize éditions de la Fête du Tourin, les apéritifs de la brocante du 1er mai durant plus de 30 ans, les marchés aux puces mensuels et bien sur la Bodega ! »

Le temps étant venu de prendre leur retraite, leurs successeurs, Andréa et Jean-Pascal Rodot, ont pu profiter d'un accompagnement professionnel attentif et exigeant, afin que l'excellence soit toujours la marque de ce commerce à la juste réputation.



Photo Jean-Yves Leveau

### ◆ BIBLIOTHÈQUE ROGER BISSIÈRE

## Des livres que l'on aime...

« Venez parler des livres que vous avez aimés... » c'est l'invitation que lance l'Espace Roger Bissière à ses lecteurs. « En toute simplicité, ajoute l'invitation, pour nous donner l'envie de les lire... ou pas. » Cette rencontre a lieu jeudi 22 novembre, à la bibliothèque de Villérial, à 14h30. L'évènement s'intitule **Parenthèse** et propose « d'emprunter d'ici là un ou deux livres afin de les présenter. » Après quoi, les participants se rendront à la médiathèque de Monflanquin. Dans le cadre du festival Lettres

du Monde, l'écrivain turc Burhan Sönmez vient présenter son dernier livre *Maudit soit l'espoir* (18h30). – Notons également que la bibliothèque de Villérial tient à la disposition de ses lecteurs, jusqu'à la fin de l'année, une « Malette Séries DVD ». - Infos : 05 53 36 01 24.

### ◆ TÉLÉVISION NUMÉRIQUE - TNT

## On change de fréquence

Le 4 décembre prochain un changement de fréquences de la TNT interviendra en Dordogne et pour une partie du Lot-et-Garonne. Il s'agit de libérer des fréquences pour favoriser le déploiement de la téléphonie mobile à très haut débit (4G / 5G).

Plus de 50 % des possesseurs de téléviseurs en France reçoivent les programmes via une antenne râteau. Pour vérifier si vous êtes bien concernés par ce changement, vous pouvez consulter le site

## tour de ville

### ● Services techniques

Amélie Sebastianis a été officiellement désignée comme responsable du service technique municipal le 17 septembre. Un peu plus d'un an auparavant, nous avons accueilli Yves Nardin, qui venait de Cancon. Il a souhaité partir dans une autre commune. La municipalité a choisi la nouvelle responsable en interne. Un choix approuvé à l'unanimité.

### ● Gendarmerie

Le lieutenant-colonel Laurent Villieras est le nouveau patron départemental des gendarmes depuis le 1er août. À Villeneuve-sur-Lot, le capitaine Bruno Goy a pris la tête de la compagnie qui compte 85 personnels. L'un

et l'autre sont attachés à un travail de proximité et de contact pour créer des liens avec les élus et la population.

### ● Commerce le dimanche

Pour cette année, les dimanches « du Maire » pour les commerces de détail ont été fixés aux 23 et 30 décembre. Pour l'année prochaine, le conseil municipal a choisi les dimanches 22 et 29 décembre 2019.

### ● Paiement cantine

Plusieurs parents avaient demandé aux services administratifs de la Mairie la mise en place de prélèvements automatiques, bien utiles notamment pour les paiements de la cantine scolaire. Le conseil municipi-

pal a approuvé cette mise en place lors de sa séance du 11 octobre.

### ● "À rendre après usage"

En juin 2004, une convention de type *Prêt à usage ou commodat* avait été établie entre la commune et Roland Fabre, pour une utilisation uniquement agricole des trois hectares de terrain qui constituent la réserve foncière de Villérial. Roland Fabre ayant pris sa retraite le 1er novembre, un nouveau commodat a été établi entre la commune et Mathieu Frêcheville.

### ● Urgence hélico

Un dispositif technique automatique pouvant être déclenché à distance par téléphone va être

## questions sur...

# UN PROJET POUR LES DIX ANS DU FESTIVAL

Réunis à Villérial mi-octobre, des représentants de la Région, des Affaires culturelles (DRAC) et du Département ont pris connaissance des projets de la compagnie théâtrale « Vous êtes ici ». Tout a débuté il y a dix ans, avec la première édition d'*Un Festival à Villérial*, nous expliquent Samuel Vittoz et Iris Trystam...

### ● Comment allez-vous fêter cet anniversaire ?

Nous allons demander aux comédiens et metteurs en scène qui ont participé au début du festival de revenir pour sa dixième édition. Premier avantage : contrairement aux dernières éditions, où nous avons accueilli principalement des équipes nouvelles, qui découvriraient le Festival, et cela a été le cas de façon très massive pour l'édition 2017, en 2019, celles et ceux qui accepteront de revenir connaîtront l'esprit du Festival et cela mobilisera moins l'équipe de direction.

De ce fait, nous pourrions nous concentrer dès 2019 sur la recherche de projets et d'équipes pour 2020, ce qui facilitera ce travail car souvent les comédiens ont des engagements bien avant les dates de présentation au public. Ainsi plus d'anticipation ouvrira le champ des recherches de projets.

### ● Votre projet pour les trois années à venir dépasse la poursuite d'un festival annuel ?

Notre ambition est de développer des actions, dans le temps et dans l'espace, que nous mettrons en œuvre au fur et à mesure des moyens dont nous disposerons et de l'accueil fait à nos propositions. Déjà, en 2016-2017, des spectacles créés durant *Un Festival à Villérial* avaient été présentés à Cancon, Castillonès et Monflanquin en automne, durant l'hiver et au printemps.

### ● Vous voulez renouveler ces diffusions ?

Nous voulons aller plus loin, en proposant trois spectacles en programmation itinérante sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes. A l'invitation de la présidente de la CCBHAP, nous irons devant les élus réunis en conseil commu-

nautaire présenter cette action, qui pourra concerner cinq communes par saison.

Nous voulons également mettre en place des interventions de comédiens dans de nombreuses structures communales et intercommunales : EHPAD, médiathèques et bibliothèques, écoles, crèches, RAM, centres de loisirs. Il s'agira d'ateliers, de lectures, de rencontres/débats...

Parallèlement, nous souhaitons organiser des résidences de création dans des établissements scolaires du secondaire. Il s'agira de projets en tout début de création, avec une présence des comédiens durant quinze jours : interventions auprès des élèves et travail de création, qui sera présenté aux élèves en fin de résidence.

### ● Vous avez d'autres projets ?

Avec « Un Festival à Villérial », nous avons acquis une bonne

expérience de la création hors des murs d'un théâtre. Nous souhaitons en faire profiter des équipes qui ont l'habitude de travailler uniquement sur une scène fermée. Nous voulons aussi mettre en relation les équipes qui travaillent plutôt en extérieur avec notre réseau de salles de théâtre en Nouvelle Aquitaine.

### ● Le prochain festival sera différent des précédentes ?

Le fait que les participants de ce Festival 2019 soient des « anciens » nous a conduit à organiser la préparation autrement : une semaine de rencontres est prévue en début d'année, puis quatre semaines de résidence en juin pour aboutir à un festival de 9 jours début juillet. ■

Iris Trystam et Samuel Vittoz sont les directeurs artistiques d'*Un Festival à Villérial*.

## portrait



### In Memoriam

Décédé le mois dernier à l'âge de 92 ans, il avait été conseiller municipal de Villérial

# Jean Floissac

Le souci du « bien public » et de l'intérêt commun

Actif – très actif, jusqu'à son dernier souffle, Jean Floissac faisait partie de cette génération, née entre les deux guerres, pour qui le progrès et donc le bonheur, passait par le développement et la qualité du service public. Ce fut sa ligne de conduite tout au long de sa carrière dans les PTT, et entre temps dans une grande centrale syndicale. Une fois à la retraite, il ne dérogea pas et s'engagea dans la vie locale, d'abord au conseil municipal, puis dans de nombreuses associations : USV football, pétanque, Club du Sourire, Université du Temps Libre...

Né à portée du Dropt, au lieu-dit Bourgade, à Bourmel, Jean fut confié aux bons soins de sa grand-mère, à Montaut, à l'âge de cinq ans. L'école était à deux pas et l'enfant y trouva le cadre idéal à son épanouissement. Son père Raoul, cultivateur, avait été lui aussi au collège où il avait décroché le Brevet supérieur ! Après le certif et le Cours complémentaire de Castillonès, Jean passa Brevet et concours et entra à la poste. Direction Paris. On était en 1944 et, dans cette période très troublée de la fin de la guerre, Jean eut une bonne fée en la personne de sa marraine qui lui trouva une chambre

dans l'immeuble où elle vivait. Sa vie parisienne dura neuf ans et les plaisirs de la piscine comptèrent beaucoup dans le souvenir heureux qu'il en gardait. Mais Jean n'oubliait pas son village et c'est à Villérial qu'il rencontra l'âme sœur. Ce fut au cours d'une excursion à Lourdes. Simon Roquejoffre tenait le volant. Jean était du nombre. Ainsi qu'une jeune Villérialaise qui n'avait d'yeux que pour lui. À tel point que ses parents méfiants lui avait trouvé un chaperon. Effectivement, Jean tomba amoureux. Non de la demoiselle, mais du chaperon ! Et c'est Monique qu'il épousa. Le voyage de noce allait durer... des années. Saisissant

l'opportunité de la "brigade nationale", il changeait d'affectation au gré des besoins de la Poste : Alpes, Côte d'Azur, Côte basque, Corse, Pyrénées... « *Nous aimions le changement et la découverte* », explique Monique. Mais aussi le travail. De concours en concours, Jean gestionnaire réputé, s'était vu confier de grands bureaux de poste après être passé par Bordeaux pour consacrer temps et compétence à son syndicat. D'Antibes au Bugue, (1974), Jean et Monique revinrent au pays, une fois la retraite actée. Du temps que Jean « *n'imaginait pas perdre en jouant aux cartes.* » Il y avait tant à faire !... ■

# LES NOUVEAUX COLLECTEURS D'ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis la fin de l'été, les entreprises installent les nouveaux collecteurs d'ordures ménagères, bornes enterrées ou semi-enterrées, et les colonnes de tri sélectif. Mise en service d'ici début 2019.

L'année prochaine sera celle de l'expérimentation de la redevance incitative : *redevance* puisqu'à partir de 2020, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sera remplacée par une redevance liée au volume de nos dépôts, comme la consommation de l'eau et de l'électricité ; *incitative* car si nous faisons un effort pour trier plus

et mieux, le volume des ordures ménagères baissera. Cela amènera des économies significatives, tandis que, le volume du tri sélectif augmentant, nous percevrons des recettes supplémentaires. C'est un enjeu capital pour nos finances, celles des ménages comme celles de la communauté de communes,

Un enjeu capital

car il est absolument certain que le coût de traitement de nos ordures augmentera de façon spectaculaire ces prochaines années. Il nous faut donc utiliser au mieux cette année d'expérimentation, pour commencer à développer de bons réflexes. Le service environnement de la communauté va nous accompagner

pour nous aider à modifier nos habitudes. Il nous communiquera une évaluation du coût que nous devrions payer en 2019 si le système était officiellement en place. Cela nous conduira à être, au démarrage réel de cette nouvelle facturation, encore plus sélectif, afin de maîtriser le coût et donc la facture que nous devons payer à partir de janvier 2020. ■



Les nouveaux collecteurs sont accessibles via un badge personnel.

## Les premiers compteurs Linky dès novembre prochain

L'entreprise chargée de ce travail devrait installer sept à huit compteurs par jour ; l'ensemble de l'opération durera un an environ. Chaque foyer recevra tout d'abord un courrier pour organiser un rendez-vous. Ce changement de compteur a suscité de nombreuses réactions touchant plusieurs sujets : ce compteur moderne permet de transmettre à l'opérateur des données sur la consommation. Est-ce un espion ? Ces données sont accessibles pour le client qui peut les stocker sur une longue période, alors qu'Enedis ne peut les conserver que 24h, sauf accord du client. Concernant les risques qui seraient liés à la propagation d'ondes, Enedis précise que les échanges se font par courant porteur

(électrique) avec un champ électromagnétique identique au compteur actuel. La possession d'un téléphone portable, d'un ordinateur et même d'un téléviseur crée des ondes nettement plus importantes. Avec ce nouveau compteur, les employés d'Enedis ne viendront plus faire de relevés, puisque ce sera transmis automatiquement. De même, les factures seront établies sur la consommation réelle et non sur estimation. Enfin, des interventions peuvent se faire à distance, donc rapidement et gratuitement, comme la détection d'une panne ou la relance du compteur en cas d'interruption. La pose du compteur est obligatoire, mais si votre compteur actuel est dans votre maison ou dans votre jardin, vous devez donner votre accord à l'entreprise qui vient

poser le Linky. Si vous refusez, le risque est qu'Enedis vous facture les relevés de votre compteur actuel et toute intervention à ce niveau. La Belgique, l'Italie, la Finlande ou encore l'île de Malte sont déjà équipés de ce type de compteurs, et leur installation terminée. ■



Journal bimestriel d'information communale de Villeréal (Lot-et-Garonne) – N° 83 - Nov. / Déc. 2018  
 Responsable de la publication : Pierre-Henri Arnstam, maire de Villeréal. • Secrétariat de rédaction, illustration, mise en pages : iCimedia - Agen - 2004B148 • Imprimerie : Pub-Echo - Agen 87B104 • Photo d'en-tête (page 1) : © Didier Veyssel.

— www.mairie-villereal.fr — La reproduction par tout moyen, sans autorisation, de tout ou partie du présent journal est interdite —

# NOS 750 ANS

Pierre-Henri Arnstam

Fin septembre, 334 personnes dont de nombreux Villeréals, ont découvert à l'Espace Jean-Moulin la remarquable exposition préparée par une petite équipe de bénévoles dont Jean-Claude Petitpas, Rolande Piton avec Jean-Paul Epinette et Pierre Simon, historien dont la connaissance du Moyen Age est précieuse.

Jean-Jacques Caminade a encore déniché des films de ces cinquante dernières années.

Si vous n'étiez pas parmi les 334 visiteurs, je vous invite à découvrir par vous-même une partie de l'histoire de notre bastide : l'exposition reste en place jusqu'au printemps. Il suffit de s'adresser à la mairie pour organiser une visite.

Les manifestations 2019 seront multiples : une troisième et dernière exposition fin juillet et début août salle François-Mitterrand. Avec un espace plus vaste pour montrer ce qui a été retrouvé aux Archives départementales et à la Bibliothèque nationale.

Un livre sur les 750 ans sera publié à cette occasion afin de laisser une trace durable de toutes les recherches de textes, d'images, de cartes anciennes... De nouvelles vidéos seront également projetées.

Nous avons prévu également au moins un concert et l'intervention d'artistes dans les rues et places de la bastide et aux abords. ■

www.recevoirlatnt.fr ou appeler le 09 70 81 88 18 (appel non surtaxé). Si c'est le cas, il vous faudra faire une recherche des chaînes afin de retrouver tous vos programmes le 4 décembre.

### AMÉNAGEMENTS URBAINS

## Travaux dans les carrérots

Comme prévu, des travaux complémentaires ont été effectués rue Noire et rue du Canard. (Photo) Il s'agissait de traiter les réseaux d'assainissement, les réseaux électriques et les frigorifiques qui sont de la responsabilité du magasin Carrefour, ainsi que la réfection de la rue Noire avec utilisation des pavés de l'ancien parvis de l'église. Ces travaux n'ont pu être réalisés en totalité en raison de l'état du mur du bâtiment faisant l'angle de la rue Noire et de la rue Saint James. Ils seront terminés ultérieurement. Par ailleurs, la communauté de communes a prévu la réfection totale, début 2019, de six rues : Nouvelle, Neuve, du Point-du-Jour, du Fort, Mirabeau et, pour partie, Ste-Colombe.

### ASSOCIATION DE PHOTOGRAPHES

## NuArt change d'équipe

Cet été, les Rencontres photographiques de NuArt artistique, Espace Jean-Moulin, ont connu un grand succès avec près de 800 visiteurs. L'association a été réorganisée. Son président historique, Philippe Moor et son épouse Janine Moor, qui jouait un rôle important, ont décidé de changer

de lieu de vie. Le Villeréalais Serge Pajot a été désigné pour lui succéder. Les prochaines Rencontres NuArt se tiendront début août 2019.



### LA BELLE SAISON DES OPÉRAS

## Calendrier modifié

Attention : « La fille du Far-west » de Puccini, sera diffusé le samedi 24 novembre, en différé, à 18h55. Mise en scène de Giancarlo Del Monaco, direction musicale de Marco Armiliato, avec Jonas Kaufmann, Eva-Maria Westbroek, Carlo Bosi, Zeljko Lucic, Michel Todd Simpson, Matthew Rose, Oren Gradus.

La programmation reste inchangée par ailleurs avec trois nouvelles productions : samedi 10 novembre (18h55), *Marnie* de Nico Mulhy ; *La Traviata*, de Verdi, samedi 15 décembre, à 18h55 ; samedi 12 janvier (18h55) *Adriana Lecouvreur* de Francesco Cilea. ■

installé sur le stade de rugby pour déclencher l'allumage des projecteurs pour permettre l'atterrissage de nuit d'un hélicoptère en intervention d'urgence.

● **Association des maires 47**  
Réunis à Agen le 6 octobre, les maires du Lot-et-Garonne ont décidé de modifier le nom de l'amicale des maires qui devient Association des Maires du Lot-et-Garonne. D'autres modifications ont été apportées aux statuts avec la volonté de rendre le fonctionnement plus démocratique. L'association revendique sa présence au sein de la conférence des exécutifs, qui réunit le conseil départemental et les communautés de communes.

● **Passeports et CNI**  
Après une baisse relative au mois d'août, avec 36 demandes de cartes d'identité (CNI) et 30 demandes de passeports, le mois de septembre s'est conclu avec une hausse sensible : 40 CNI et 43 passeports.

● **Trésors villeréals**  
Le tableau de l'église qui dépeint *Salomé présentant la tête de Saint-Jean Baptiste à Hérodode* a été restauré durant l'été. Les trois statues posées sur le retable de l'église, sont en cours de restauration. Toutes ces œuvres reprendront leur place dans l'église l'an prochain dès que les travaux de sécurisation (grille et système de vidéo-alarme) seront terminés.

● **Tournez manèges !**  
L'an dernier, en raison des travaux sur les places, des engins et matériaux de chantier occupaient le parking des « Riviérettes », empêchant l'installation habituelle des manèges durant le mois de novembre. Ils seront de retour sur ce parking, du 5 au 26 novembre prochains.

● **Exposition des 750 ans**  
L'exposition 2018 sur l'histoire de Villeréal reste visible : il suffit d'appeler la mairie pour convenir d'une visite : 05 53 36 00 37.

● **Conseil municipal**  
La prochaine réunion du conseil aura lieu le lundi 5 novembre à 20h30. Les séances sont ouvertes au public. ■

La célébration des 750 ans de la bastide a révélé beaucoup d'éléments inédits

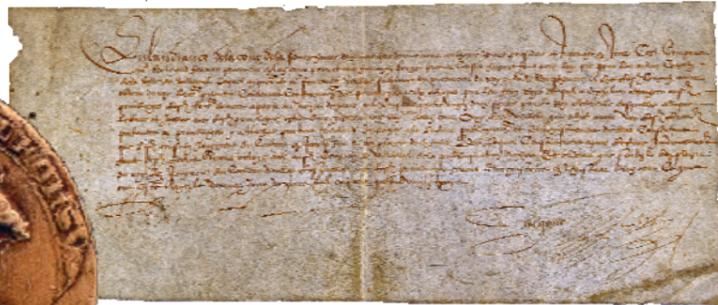
# TRÉSORS DE NOTRE MÉMOIRE

À chaque étape de cette commémoration – exposition 2017 puis 2018 – le groupe de travail sur l'histoire de la bastide a mis au jour des éléments et des documents qui jusqu'ici étaient restés enfouis dans l'oubli. Ce sera encore le cas pour la dernière des ces manifestations qui aura lieu l'été prochain. Tant de mystères demeurent sur les 750 ans qui se sont écoulés depuis qu'Alphonse de Poitiers, les abbés d'Aurillac et le seigneur de Biron conclurent un accord pour édifier *Bastida Villa Regalis*.

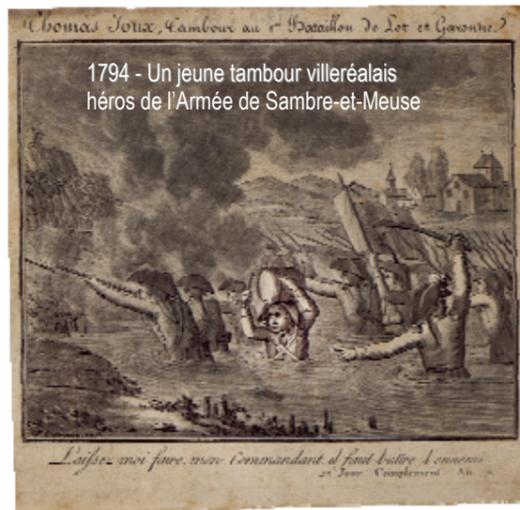
Certes, les manuscrits originaux n'ont toujours pas été retrouvés mais, du 13e siècle à la seconde guerre mondiale, de belles trouvailles ont été faites : les tours du Fort de l'église, la présence de Villeréal sur la toute première carte de France, la construction de la halle, les Sans-Culottes villeréals, la naissance à Villeréal du cirque Bureau, le Secours Mutuel, les querelles électorales... au sabre, la Guerre de 14, la Résistance...

Et pourtant, il reste beaucoup plus à révéler. Dans les tiroirs, les albums de photos, dans les greniers, dans une vieille boîte au fond d'une malle. C'est vous, lecteur, qui détenez sans le savoir sans doute des documents ou des objets qui nous éclaireront sur notre passé. C'est le cas de la photo de la fanfare de la page une, si riche d'informations pour l'historien. Alors, vous aussi, menez l'enquête et tirez de l'oubli ces indispensables témoins de notre mémoire !

Le sceau d'Alphonse de Poitiers



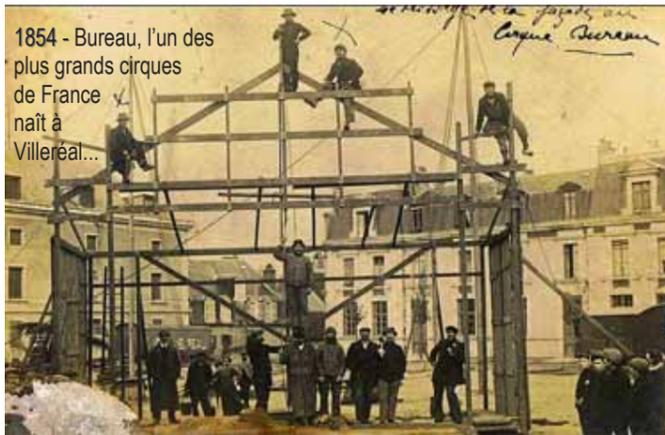
L'exposition des 750 ans reste visible.  
Sur rendez-vous  
05 53 36 00 37



1794 - Un jeune tambour villeréalais héros de l'Armée de Sambre-et-Meuse



1793 Les Sans-Culottes de la Société Populaire de Villeréal adressent leur profession de foi républicaine à la Convention Nationale...



1854 - Bureau, l'un des plus grands cirques de France naît à Villeréal...



Vers 1880 - À Villeréal, le débat électoral entre Besse et De Cardenal dégénère... sabre au clair !



« D'azur à trois tours d'or maçonnées de sable »

## Les tours de la Place du Fort

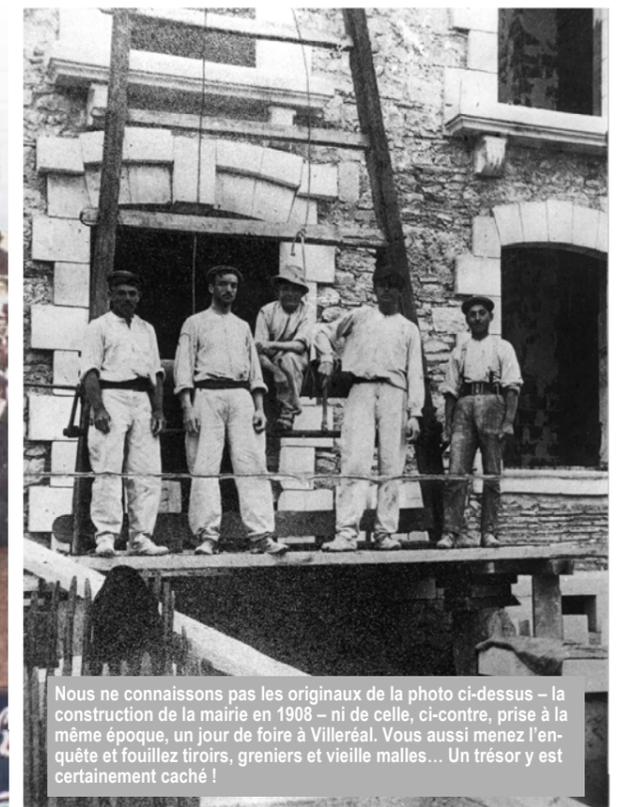
- 7 août 1717 – « Comme il y a trois tours qui sont dans le fort de la présente ville, devant et derrière l'église... »
- 29 mai 1723 – « On se sert depuis longtemps d'une tour qui est aussi sur le dit fort pour prison et qu'il y a encore une troisième tour sur le devant de ladite église... »
- Août 1728 – « M. de Caratel, subdélégué à l'intendance, a vu et examiné une mauvaise tour qui est sur le fort de la dite ville qui couvre la place de l'église laquelle est inutile. »

Ainsi, comme le plan de la bastide le montre encore, des fortifications ceinturaient l'église devant laquelle se dressait une tour. Deux autres se trouvaient à l'arrière, partie militaire du fort, l'une servant de prison. S'il a existé, le pont-levis évoqué parfois devait se trouver au niveau de la tour devant l'église. Et non à l'entrée de l'église... L'hypothèse demande confirmation. En revanche, non savons désormais pourquoi les armoiries de la Bastide comportent trois tours.

Pourquoi Villeréal méritait-elle de figurer sur les cartes de France parmi les plus anciennes, comme Gallia Novela, atlas manuscrit (vers 1450) destiné au futur roi de Naples ?



1515 On sait aujourd'hui quand et comment les piliers en chêne de la halle furent taillés sur place, à la doloire, par des bûcherons de haute futaie.



Nous ne connaissons pas les originaux de la photo ci-dessus – la construction de la mairie en 1908 – ni de celle, ci-contre, prise à la même époque, un jour de foire à Villeréal. Vous aussi menez l'enquête et fouillez tiroirs, greniers et vieilles malles... Un trésor y est certainement caché !